cfa SMS
Centre Val de Loire
SOCIAL, MÉDICO-SOCIAL ET SANITAIRE

AUXILIAIRE DE **PUÉRICULTURE**

en apprentissage

OBJECTIFS

- Accompagnement et soins de l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale
- Évaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration
- Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants
- Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention
- Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques

cfasms.fr

Formation en 18 mois

770 heures en centre de formation

de 7 à15 semaines de stage

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Admission sans concours sur promesse d'embauche

LE MÉTIER

l'auxiliaire de puériculture est autorisé(e) à dispenser des activités d'éveil et d'éducation et de réaliser des soins d'hygiène et de confort pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie du jeune enfant.

LE LIEU D'EMPLOI

- Crèche
- Milieu hospitalier *(pédiatrie, maternité)*
- Pouponnière

LA POURSUITE D'ÉTUDE AU CFA

- Diplôme d'État infirmier
- Diplôme d'État d'ambulancier
- Diplôme d'État Accompagnant éducatif et social

PRÉ-REQUIS

- Jeunes entre 18 et 30 ans et personnes en situation de handicap sans limitation d'âge
- Maîtriser les savoirs de base
- Admission sans concours sur promesse d'embauche

CONTRAT

Le contrat d'apprentissage est un contrat particulier entre un apprenti et un employeur qu'il est possible de signer 3 mois avant ou 3 mois après l'entrée en formation. Nous sommes CFA hors les murs qui est garant des aspects réglementaires et législatifs et coordonne la formation en apprentissage entre l'employeur et l'organisme de formation.

FINANCEMENT

La formation est gratuite pour l'apprenti qui est rémunéré en fonction de son âge. Elle est prise en charge intégralement pour les employeurs du secteur privé.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

1. Inscription auprès du CFA pour vous accompagner dans la recherche d'employeur
2. Après promesse d'embauche, validation du dossier médical avec l'UFA *(Vaccination COVID/ Hep B obligatoires)*

MODALITÉS DE CERTIFICATION

1. Épreuves écrites
2. Épreuves orales
3. Épreuves pratiques
4. Épreuves de mises en situation professionnelle

1 UFA **1 LIEU DE FORMATION**

IFPM ORLEANS ▸ ifpm-orleans.fr

cfa SMS Centre Val de Loire — SOCIAL, MÉDICO-SOCIAL ET SANITAIRE

Contact direct
Employeurs/Apprentis
02 36 41 12 19

Ne pas jeter sur la voie publique - réalisation culture-com.fr 02 54 46 39 35